

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°1

Procès-verbal et compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du CCAS du 11 février 2026 à 18h00 heures.

*Etaient présents :*

Mme Marie-Lyne VAGNER, présidente
Mme Sara FERAUD, vice-présidente
Mme Frédérique PARIS, 9 <sup>ème</sup> adjointe
M. Jérôme VARANGLE, 3 <sup>ème</sup> adjoint
Mme Sabrina BECHET, conseillère municipale déléguée
Mme Sylvie GUERRAND, Comité de Bernay du Secours Populaire Français
M. Pascal DIDTSCH, conseiller municipal
Mme Colette GENET, Croix Rouge de Bernay
Nora MAGNAN, Trisomie 21
Mme Brigitte MARY, DECLIC
M. Gérard DUBUCHE, ACCES
M. Guillaume BOULAYE, Les Sauveteurs Secouristes Risle Charentonne

*Etaient excusés :*

M. Guillaume WIENER, conseiller délégué
Mme Elisabeth ERARD, UDAF 27
M. Sébastien LERAT, conseiller municipal
Mme Camille DAEL, conseillère municipale

*Madame la Présidente déclare la séance ouverte à 18h00 heures et procède à l'appel.*

*Il est dénombré douze conseillers présents, la condition du quorum est remplie (art. L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

*1. Se référant au procès-verbal du Conseil d'administration du 11 février 2026, Madame la Présidente demande aux administrateurs s'ils souhaitent faire des observations.*

*Le procès-verbal n° 1 de la séance du Conseil d'Administration du 11 février 2026 est approuvé à l'unanimité.*

## **2. CCAS-RESIDENCE : PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

*Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER*

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la Présidente du CCAS présente au Conseil d'Administration, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, soit le 28 mars 2026, un rapport sur les orientations budgétaires envisagées.

Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil d'Administration, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Le Débat d'Orientation Budgétaire n'a pas de caractère décisionnel.

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de ce débat par une délibération spécifique.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2026.**


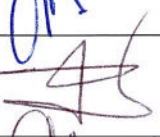






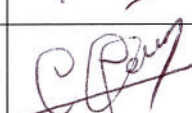
## **3. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Pascal DIDTSCH émet une réserve sur l'augmentation des loyers et demande une année blanche sur l'augmentation des loyers. Car il craint qu'une partie de la population ne puisse accéder à la Résidence autonomie.

La question du coût des frais funéraires est abordée. Monsieur Pascal DIDTSCH informe qu'un service de pompes funèbre est porté par une intercommunalité et qu'il a évoqué ce sujet lors d'un bureau de l'intercom Terres de Normandie.

Madame Sylvie GUERRAND précise qu'en cas de décès d'un enfant, il faut solliciter la CAF. Mesdames Frédérique PARIS et Sylvie GUERRAND nous informe que le Secours Populaire peut intervenir à la Résidence Autonomie, si besoin, et en toute discrétion.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question diverse n'ayant été posée, Madame la Présidente lève la séance à 19h15.

Marie-Lyne VAGNER	Présidente		Sylvie GUERRAND	Administratrice	
Sara FERAUD	Vice-Présidente		Elisabeth ERARD	Administratrice	
Frédérique PARIS	9 <sup>ème</sup> adjointe		Guillaume BOULAYE	Administrateur	
Jérôme VARANGLE	3 <sup>ème</sup> adjoint		Nora MAGNAN	Administratrice	
Sabrina BECHET	CM déléguée		Gérard DUBUCHE	Administrateur	
Guillaume WIENER	CM		Brigitte MARY	Administratrice	
Camille DAEL	CM		Colette GENET	Administratrice	
Sébastien LERAT	CM		Pascal DIDTSCH	CM	

